



DIPLÔME universitaire EDUCATION FISCALE & FINANCIÈRE



FACULTÉ DE
DROIT

Formation en ligne
ou en présentiel sur le
campus de Lille ou
d'Issy-les-Moulineaux
(selon modules)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

OBJECTIFS DE FORMATION

- + **Maîtriser le fonctionnement de la fiscalité** dans notre société française
- + Découvrir le fonctionnement de la fiscalité pour un résident fiscal français ayant des intérêts à l'étranger
- + Identifier les cas dans lesquels la **situation fiscale d'un contribuable peut être optimisée**
- + **Comprendre le fonctionnement général de la comptabilité en France**, notamment lors de la création d'une société et du lancement d'un business
- + **Apprendre à investir à court et moyen termes** lorsque l'on dispose d'épargne, issue soit d'économies progressives, soit d'une donation/succession

PUBLIC & PRÉREQUIS

- + **Cette formation est destinée à tous, étudiants comme professionnels**, et ne nécessite pas de diplômes préalables particuliers, l'objectif de cette formation étant de démocratiser des matières réputées techniques pour les rendre accessibles à tous.
- + Pré-requis : aucun

FINALITÉS

- + **Savoir déterminer le montant de son impôt** sur le revenu, de son impôt sur les sociétés, et être en mesure d'optimiser sa situation personnelle
- + **Maîtriser les différentes étapes de lancement d'un business**, de la détermination de la structuration adéquate à la gestion de son chiffre d'affaires
- + **Savoir investir à court et à moyen terme** ses liquidités disponibles, et connaître les différentes opportunités du monde financier
- + **Acquérir une capacité d'analyse** prenant en compte les spécificités du droit fiscal, du droit des affaires, de la comptabilité et de la finance
- + **Acquérir le bon état d'esprit et les bonnes logiques** pour procéder à différents types d'investissements
- + **Maîtriser le fonctionnement des nouveaux business** de notre époque (trading, cryptomonnaies, e-commerce, bourse...)

COÛT & INSCRIPTION

+ Tarifs :

- 3 000 € pour les professionnels parvenant à faire prendre en charge par leur employeur la formation.
- 2 500 € pour les professionnels ne pouvant pas faire prendre en charge par leur employeur la formation.
- 1 500 € pour les étudiants souhaitant suivre cette formation en complément d'une autre formation.
- **Possibilité de financement de la formation pour les professionnels :**
contactez ludivine.laurent@univ-catholille.fr



SIMON DARAGON

Maître de conférences
Responsable du D.U. Éducation
fiscale financière
Co-Responsable du parcours Droit
Ingénierie fiscale
simon.daragon@univ-catholille.fr

COMMENT CANDIDATER ?

Avant le
30/06/2022



Vous êtes professionnel :

Contactez le département Entreprises -
Formation continue
lesfacultesentreprises@univ-catholille.fr
+33 (0)3 61 76 75 00



Vous êtes étudiant :

Enregistrez votre candidature sur
espaceadmission.univ-catholille.fr
et complétez votre dossier en ligne

Programme de Formation

ORGANISATION DU PROGRAMME



Enseignements dispensés sur le campus de Lille ou d'Issy-les-Moulineaux (selon modules) ou à distance (présence obligatoire pour la 1^{ère} journée de formation et pour l'examen final)



Interventions assurées par des experts-comptables, des conseillers en investissements financiers, des avocats fiscalistes, des avocats en droit des affaires, des spécialistes des cryptomonnaies, du trading, de l'e-commerce, et des réseaux sociaux



1 année de formation (de septembre à juin)
6 modules d'une durée de 16 heures chacun



Le samedi (12 journées dans l'année)
Rentrée prévue le 25/09/2021

ENSEIGNEMENTS

MODULE 1 : ÉDUCATION FISCALE 1

- + Introduction
- + La logique de l'impôt sur le revenu
- + L'imposition des sociétés
- + Investissement immobilier et fiscalité
- + Éthique fiscale

MODULE 2 : ÉDUCATION FISCALE 2

- + TVA
- + Contentieux fiscal
- + Fiscalité internationale
- + Fiscalité immobilière
- + Fiscalité des cryptomonnaies

MODULE 3 : ÉDUCATION COMPTABLE

- + Introduction : Le fonctionnement général de la comptabilité / Pourquoi tenir une comptabilité / La présence d'un expert comptable est-elle obligatoire ?
- + Le business plan : Est-il indispensable ? A qui est-il destiné ? Que doit-il contenir ?
- + Créera société : Comment la créer ? / Le choix du statut juridique / Le changement de statut en cours de vie / Capital fixe ou variable / Les étapes de la création
- + La gestion comptable et fiscale d'une société : Qui peut s'en occuper ? / Les bonnes pratiques pour être efficace / La facturation / Les investissements
- + La gestion financière d'une société : Lire des états financiers / La notion de marge / La notion d'EBE / La gestion de la trésorerie

MODULE 4 : ÉDUCATION FINANCIÈRE 1

- + Introduction sur les marchés financiers (panorama, rôles et fonctionnement)
- + L'investissement de court terme : Les caractéristiques des produits d'épargne bancaire (livrets, épargne logement, CAT)
- + Le positionnement de l'épargne financière (répartition, motivations d'investissement, choix en fonction de l'horizon de placement)
- + La diversification à moyen long terme vers l'épargne financière (OPC, obligations, Actions, fonds à formule, fonds €)
- + Sélection des enveloppes d'investissement en épargne financière (Compte titres, PEA, Assurance-vie)

MODULE 5 : ÉDUCATION FINANCIÈRE 2

- + Module introductif sur les fondamentaux de l'épargne financière
- + La fiscalité de l'épargne financière
- + L'optimisation de l'épargne financière (construction par objectif : valorisation/transmission...)
- + L'allocation d'actif (détermination de votre profil investisseur)
- + Etude de cas : construction de portefeuille

MODULE 6 : ENTREPRENDRE

- + Mindset
- + Immobilier
- + Ecommerce
- + Trading / Cryptomonnaies
- + Réseaux sociaux

**EN SAVOIR +
LE PROGRAMME DÉTAILLÉ
SUR www.fld-lille.fr**

Maquette non contractuelle pouvant être soumise à modifications

L'EXPÉRIENCE FLD



SIMON DARAGON
Responsable du D.U.
Education fiscale et financière

Le but de cette formation est de vous permettre de comprendre notre système fiscal et d'en maîtriser le fonctionnement, d'optimiser fiscalement votre situation personnelle, d'apprendre à créer votre business (à quel moment créer une société ? Comment choisir la structure adéquate ?) et de gérer correctement votre réussite financière (où et comment placer son argent ?). Elle vous permettra également de vous prémunir contre les dangers liés aux investissements réalisés sans formation et sans connaissances. Nombreux sont les contribuables perdant, chaque année, une partie de leur épargne en « pariant » sur la bourse ! Nombreux sont les contribuables créant chaque année une société dont la forme juridique ne correspond pas vraiment à leur situation ! Nombreux sont les contribuables ne parvenant pas chaque année à optimiser leur fiscalité personnelle ! L'objectif de cette formation sera donc aussi de vous permettre d'éviter ces erreurs.